

FLASH INFO

La situation indemnitaire des Personnels Administratifs

A l'administration pénitentiaire, au motif que les PA des services déconcentrés perçoivent la prime de sujétions spéciales (PSS), ces agent.es se voient appliquer une minoration sensible de leur IFSE (50%) et sont, en partie, privé.es des revalorisations récentes de cette indemnité (puisque ces dernières interviennent au prorata de l'IFSE minoré). Leur rémunération est donc moins attractive que celle des PA des autres directions du Ministère de la Justice. Pour le **SNEPAP-FSU**, **l'attribution de la PSS dans la pénitentiaire compense des contraintes et ne doit pas légitimer un tel écart de traitement !**

Lors de la présentation du projet de loi de finances 2023, une revalorisation de l'indemnitaire des personnels administratifs (PA) exerçant dans les services déconcentrés de la DAP était évoquée, afin de mettre un terme aux effets pervers de la minoration de leur IFSE (par l'application d'un coefficient de 0.5).

Ne voyant rien venir, en juin 2023, le **SNEPAP-FSU** relançait la DAP sur le sujet.

A l'occasion d'une audience avec Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire le 1^{er} août 2023, nous avons eu confirmation que **l'IFSE des PA des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire cessera d'être octroyée à hauteur de 50% pour tous. Le taux sera dégressif et diminuera à 45%, etc. au fil de l'ancienneté** pour inciter les agent.es à intégrer l'administration pénitentiaire et les fidéliser. Le **SNEPAP-FSU** attend la note RIFSEEP du Secrétariat Général.

Pour mémoire le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la fonction publique de l'Etat (RIFSEEP) se compose (comme feu l'IFO) de deux parties :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (**IFSE**) : perception mensuelle
- Le Complément Indemnitaire Annuel (**CIA**) : perception annuelle

Si le SNEPAP-FSU est ravi de cette nouvelle, il rappelle toutefois son opposition à ces systèmes de primes, générateurs de concurrence entre les agents, ce qu'implique le CIA.

Le SNEPAP-FSU continue de porter la revendication d'une revalorisation statutaire pour tous les agents.